

Le Plan de transport de Montréal et l'industrie du taxi

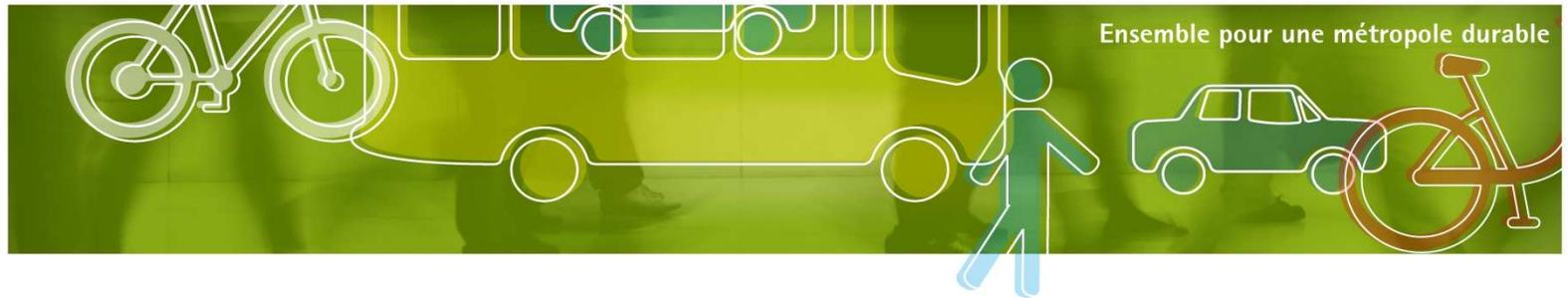
Commission permanente du conseil municipal sur le transport,
la gestion des infrastructures et l'environnement

Commission permanente du conseil d'agglomération sur
l'environnement, le transport et les infrastructures



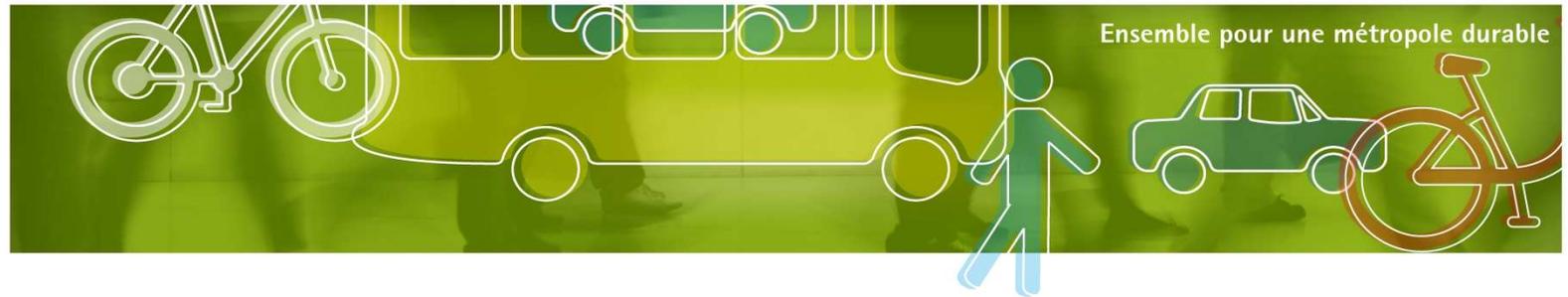
Le 4 novembre 2010

Montréal 



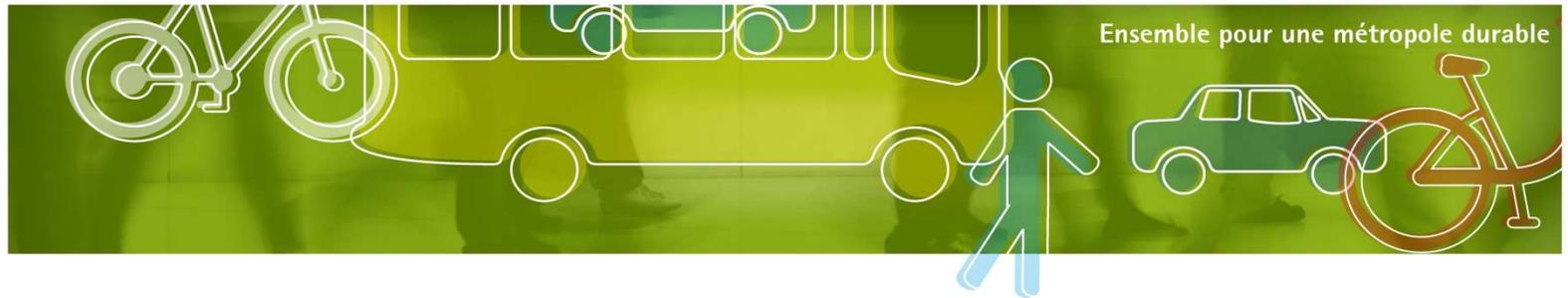
Les orientations

- **Le Plan de transport vise à réduire significativement la dépendance à l'automobile en investissant dans les modes de transport collectif et actif**
- **Montréal reconnaît le rôle du taxi comme un mode de transport performant et flexible permettant de réduire la dépendance à l'automobile privée**
- **Le taxi contribue à l'offre de transport collectif et est appelé à assurer un plus grand nombre de déplacements en complément des déplacements par transport en commun, en vélo et à pied**



Les enjeux

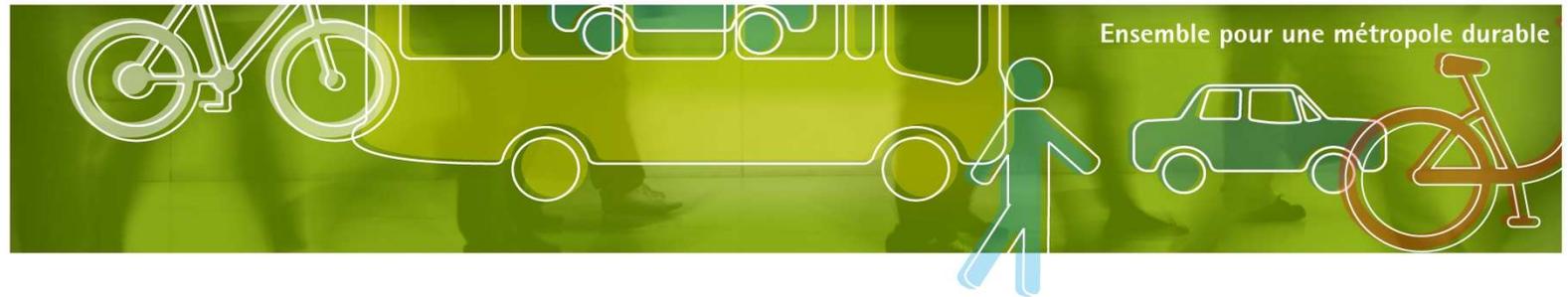
- **Poursuivre l'amélioration de la qualité du service offert**
- **Renforcer les liens avec les autres modes de transport, notamment en améliorant la complémentarité avec le transport en commun et le vélo**
- **Encourager l'utilisation de véhicules écoénergétiques**
- **Favoriser l'innovation et les nouvelles technologies dans l'industrie**



Les interventions proposées

- **Poursuivre l'amélioration de la qualité des services offerts à la clientèle**
 - Mise en place d'une politique d'aménagement des postes d'attente de taxis
 - Développement du marché du « taxi accessible »
 - Amélioration de la formation offerte aux chauffeurs de taxi

- **Améliorer la complémentarité avec le vélo**
 - Implantation de mesures incitatives favorisant l'augmentation de taxis munis de supports pour vélos



Les interventions proposées (suite)

- **Favoriser l'utilisation de véhicules écoénergétiques dans l'industrie**
 - Création d'une catégorie « Taxi vert » afin d'offrir des véhicules reconnus pour leur faible consommation de carburant

- **Favoriser l'innovation et la modernisation dans l'industrie du taxi**
 - Utilisation d'un système de positionnement GPS dans les taxis
 - Adoption de comportements écologiques et sécuritaires
 - Autorisation de la publicité sur les véhicules taxis
 - Accès au paiement par carte de crédit et de débit à bord des véhicules

Plan de transport

Merci de votre attention

www.ville.montreal.qc.ca/plandettransport

